borie : Werther, prélude : a) Invocation à la nature ; b) J'aurai sur ma poitrine : c) Lorsque l'enfant revient : d) L'air des lettres : première partie.

HILVERSUM (1.060 m.). — 12 h. 15 à 13 h. 40 Concert. — 14 h. 40 à 15 h. 40 : Pour les dames. — 17 h. 10 à 18 h.55 : Das Nachtlager von Granada ; 2. Suite : English Scenes ; 3. The wedding of the Winds ; 4. Sélection de Lakmé ; 5. a) Ave Maria b. Du bist die Ruh' ; 6. a) Réponse à Manon ; b) La dernière lettre de Manon ; 7. Sélection des œuvres de Grieg ; 8. Traume auf dem zean, valse. — 18 h. 55 à 19 h. 25 : Conférence. — 19 h. 25 : Bulletin de police. — 19 h. 50 : Halloh ! Paris, revue

Au sujet de l'arrêté préfectoral concernant la Boucherie

UNE INTERVIEW DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES BOUCHERS D'ANZIN

La mise en application d'un récent arrêté préfectoral, contraignant les bouchers à des mesures spéciales, a jeté l'émoi dans le commerce de la boucherie de l'arrondissement de Valenciennes. Les récriminations formulées par de nombreux détaillants nous ont incité à nous renseigner près d'un membre compétent de la corporation, et c'est ainsi que nous avons été amené à rendre visite à M. Coquelet, le président du Syndicat des bouchers d'Anzin qui, fort aimablement, a bien voulu se prêter à notre interview.

CE QUE NOUS A DIT M. COQUELET

« L'émotion qui règne actuellement dans notre région, dit-il, a pour cause la mésinterprétation qui existe entre l'Administration et la Boucherie ; C'est pourquoi une mise au point est nécessaire. Une différence très sensible sépare le **« prix d'achat »** du **« prix à la cheville »** et de là provient l'erreur dans les prix communiqués chaque semaine par la Sous-Préfecture, aux maires des communes de l'arrondissement. Ces derniers prix sont établis sur une mauvaise base. Un vétérinaire spécialement désigné donne le cours soi-disant **« à la cheville »** d'après la moyenne des prix du bétail mis en vente sur le marché de Valenciennes en défalquant de ceux-ci le 5e quartier comprenant cuirs, suifs, et tripes.

Ce prix ainsi fixé, représente un **« prix moyen d'achat »** qui ne doit pas être confondu avec le **« prix à la cheville »**. Ce dernier est, en effet, celui pratiqué par les marchands de viande en gros et varie — sur le même cours du marché — selon la qualité de la viande. Il ne peut donc s'appliquer sous forme générale de cours.

L'arrêté préfectoral, continue M. Coquelet, met en rapport un barème de prix de revient à la cheville avec celui du prix de revient au détail ; or, je viens de vous montrer l'impossibilité d'établir un prix général d'achat et il est encore plus difficile de fixer un prix de revient détaillé. Deux bêtes de même poids et de même prix d'achat, varient de rendement à la découpe, d'où impossibilité, je le répète d'établir un prix de revient avant d'avoir complètement débité l'animal.

Une autre confusion se produit entre les mots **« qualité »** et **« catégorie »** : la qualité est la même pour toute la bête ; la catégorie est l'ordre donné dans la classification des morceaux détaillés.

CE QU'IL PENSE DES FICHES

Le président du Syndicat des Bouchers est totalement adversaire des fiches obligatoires qui astreignent les bouchers d'avoir, à un jour fixé, à délivrer à chaque client, une note portant des renseignements pour la plupart, inutiles. Cette fiche doit indiquer : la provenance ; la qualité, l'appellation du morceau ; le poids, le prix au kilo, le prix du morceau.

D'après lui, ce procédé d'un jour qui permet aux agents de vérifier les poids et prix des marchandises vendues, met en garde les commerçants malhonnêtes contre les contraventions. Il est évident que puisque les bouchers sont tenus de donner une fiche aux clients qui en feront la demande, le **« contrôle inopiné »** serait plus efficace.

M. Coquelet ajoute :

« Je vous disais tout à l'heure que cette fiche portait des renseignements inutiles, je m'explique. La désignation de la qualité n'est pas nécessaire puisque les viandes sont estampillées à l'Abattoir, par le service sanitaire ou alors que l'on supprime la marque, si désagréable. Il en est de même de l'indication de la provenance car les clients n'attendent pas d'avoir une fiche en main pour reconnaître le bœuf du mouton ou du veau. Les consommateurs ne sont pas des incapables. Il me semble que l'appellation du morceau, le poids, le prix suffiraient au contrôle ; ce serait une économie de temps pour la ménagère et pour le boucher.

CONCLUSION

Comme conclusion, M. Coquelet nous fait observer que la question est extrêmement délicate car le métier de boucher offre trop de difficultés pour être traité à la légère.

Les bouchers sérieux sacrifient une partie de leur bénéfice pour l'achat d'un bétail satisfaisant aux exigences d'une bonne clientèle. Il leur pèse d'être comparés aux commerçants qui sont avantagés par des cours établis sur des moyennes et contre qui ils doivent lutter de concurrence. Il convient donc de mettre au point tous ces détails pour que les conclusions disparaissent. Comme récapitulation notons :

1. Que le prix moyen d'un cours de marché ne peut être pris comme base, car il favorise les « saucisses » au détriment des « extras » et « premières ».

2. Qu'un prix d'achat n'est pas un prix de revient : il y manque les frais qui sont énormes.

Nous remercions M. Coquelet des renseignements qu'il nous a donnés et avant de le quitter nous lui posons cette dernière question :

« Vous ne parlez pas du tarif de vente ?

A quoi il nous répond en souriant :

« Quant au tarif de vente, la concurrence seule peut l'établir et seul le consommateur peut juger les qualités ».

C'est en toute indépendance que nous venons de donner les résultats de notre enquête qui, espérons-le, en mettant les choses aux points, permettra d'apporter quelque amélioration dans le commerce de la Boucherie.

Jean DEGUISE.

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RÉSULTATS DU 25 DÉCEMBRE

L'A.S. de Beuvry en déplacement à Lille a battu les Carabiniers Lillois.

Tous les membres sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu au siège le samedi 7 janvier 1928 à 8 h. 30 du soir. Présence indispensable.

Electric Club Lillois 1 A et Union Sportive de Pérenchies 1 B font match nul : 2 à 2. — Malgré 3 remplaçants, l'Electric fit du beau jeu et a tenu tête à la belle équipe qu'est l'Union Sportive de Pérenchies

Partie très courtoise et bien arbitrée. Les deux équipes sont à féliciter.

U.S. Auberchicourt bat Football Club de Valenciennes par 3 buts à 1. — L'U.S.A. dès le début marque trois fois de suite tout en loupant 3 autres buts tout faits. Le 1er but est refusé par l'arbitre. Mi-temps : 2 à 0.

A la reprise, la ligne de demis d'Auchicourt maîtrise les offensives adverses, tandis que les avants partent sans cesse à l'attaque avec une fougue impétueuse et marquent 1 nouveau but, après avoir raté d'un cheveux de nombreux essais.

La fin voit l'U.S.A. jouant gagné. Le FC. attaque mais ne peut marquer que 5 minutes avant la fin sur penalty. Excellent arbitrage de M. Mahieux de Cambrai qui sut réprimer le jeu dur.

DEMANDES DE MATCHES

Club Sportif Avionais demande match pour son équipe 1A avec bonne équipe le 8 janvier sur son terrain ou terrain adverse retour assuré.

Ecrire au secrétaire du C.S.A. Avion.

L'Union Sportive Fourmisienne demande matches pour son équipe 1A aux dates suivantes : sur son terrain : 8 janvier, 29 janvier, 18 mars, 13 et 27 mai. Sur terrains adverses : 19 février, 11 mars, 3 juin. Aller et retour ou indemnités. Pour le 13 et 27 mai, concluerait avec équipes premières de seconde division. Ecrire à M. L. Liénard, secrétaire général de l'U.S. Fourmisienne 46 rue du Fourneau à Fourmis.

L'Electric Club Lillois demande matches pour ses équipes 1, 2 et 3 à partir du 1er janvier 1928.

Ecrire à M. Charles Schellens, 180, Route d'Arras à Lille.

Association sportive Sainte-Barbe d'Oignies : Equipe A libre le 8 janvier demande match sur son terrain ou sur terrain adverse contre forte équipe de division d'honneur.

Ecrire au secrétaire aux Mines d'Ostricourt, à Oignies ou téléphoner au 32-83 Lille.

BOXE

LE GALA DE BOXE DU 25 DÉCEMBRE AU CLUB PUGILISTIQUE AUCHELLOIS

Comme il était prévu, c'est devant une salle comble que se sont déroulés les combats épinglés au programme qu'avait mis sur pied le Comité du Club Pugilistique Auchellois sous la haute et bienveillante présidence de M. Arthur Fauvet.

Voici les résultats des autres combats :

Mathurin est vainqueur au xpoints de Petitssel

Régnier est un débutant à suivre et fera sûrement parler de lui, ce dernier bat nettement Lambert aux points.

3e combat en 4 de 2 : Defer jeune du C.P.A. est battu aux points par Desmet de Roubaix.

4e combat en 6 de 2 : Lecieux, 46 k. du C.P.A. bat Voet, 47 k. de l'A.A. de Roubaix par arrêt de l'arbitre pour infériorité manifeste.

Dès l'entrée il semble que Lecieux qui est plus petit que son adversaire n'ira pas loin car le roubaisien semble décidé d'en finir au plus tôt le premier round voit cependant Voet aller au tapis une première fois pour 6'' et une seconde fois le gong le sauve ! au deuxième round il y retourne une troisième fois et ne fera plus que se cacher d'où arrêt de l'arbitre.

5e combat en 6 de 2 : Beyard, 47 k. la révélation auchelloise bat Declercq, 52 k. de Roubaix par abandon au 4e round.

Declercq demande sa revanche qui est acceptée.

6e combat en 10 de 2 : Clairet, 57 k. du C.P.A le boxeur scientifique et courageux bat Oujardin de Tourcoing, 57 k. par arrêt de l'arbitre pour non combativité. Joli combat de la part de Clairet qui a imposé son jeu durant les 5 rounds qu'il a duré.

7e combat en 8 de 2 : Backer, 57 k. du C.P.A. bat Oger, 57 k. de Tourcoing, remplaçant Dethaye, blessé à l'entraînement par jet de l'éponge au 6e round.

8e combat en 10 de 2 : Defer du C.P.A. après avoir expédié son adversaire au tapis pour le compte au 2e round se voit enlever la victoire aux points par Boitaert de Tourcoing.

Après les combats les défis suivants ont été lancés : Vandekerkhove de Tourcoing lance un défi à Clairet au nom de son élève Bazyn qui est accepté ; Pecqueur aîné du C.P.A. relève le défi de Gilleron de Liévin à la limite des poids légers.

Pecqueur jeune du C.P.A. lance un défi à tous les poids welters du Nord et du P.-de-C. en particulier à Jeannot de Béthune, Touzet de Bruay, Seulin d'Aniche, Loth d'Arras et Broda de Barlin

Clairet du C.P.A. relève le défi de Desilly.

Pour ces défis lancés et relevés écrire à Louis Lecieux, secrétaire du C.P.A., café Victor rue d'Houdain à Auchel.

Avant le gala le président M. Fauvet a annoncé que les boxeurs Pecqueur jeune, Pecqueur aîné et Backer du C.C.A. passent au C.P.A. réalisant ainsi la fusion tant désirée par tous les boxeurs entre les deux clubs

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE BOXE A FOURMIES

Le délai pour l'inscription des compétiteurs dans les combats pour les championnats du Nord de boxe, amateurs va prendre fin. Après le 31 décembre, c'est fini. Pressez-vous donc, MM. les pugilistes désireux d'obtenir un titre de champion à la grande réunion qui se tiendra à Fourmies le dimanche 8 janvier prochain.

Déjà, M. Gaston Manesse, le secrétaire du Club pugilistique fourmisien a reçu un assez grand nombre d'engagements ; mais il est encore un bon nombre d'amateurs qui ne se son tpas fait inscrire. Qu'ils se hâtent s'ils ne veulent pas arriver trop tard.

AU BOXING CLUB DE CANTELEU

Le Boxing Club de Canteleu officiellement affiliée à la Fédération Française de Boxe, aura dorénavant comme professeur, le Lillois Young Mars l'officiel champion du Nord poids légers 1926-1927, qui dirigera avec compétence les jeunes boxeurs de ce nouveau club.

Les jeunes gens désireux de pratiquer la Culture physique ou la boxe peuvent se renseigner au siège du Club chez M. De Vlaminck, Café des Sports, 209, Avenue de Dunkerque à Canteleu, Lille.

AU PELICAN BOXING

M. Roberty, manager du Pélican Boxing invite les boxeurs faisant partie de cette salle de bien vouloir suivre régulièrement l'entraînement en vue de prochains combats.

Cet appel s'adresse tout spécialement aux boxeurs Noël, Hilmaire aîné, Guesklère, Mouy et Hilmaire jeune.

DÉFI

Vandiependael, 64 kilos, de Fresnes qui vient de battre Parent par k-o défie les meilleurs welters tels Vanhée, Seulin, Soudan, Malaise, Buisset, Lbote, Lefort Philippo, etc.

Kid Jim nègre relève le défie de Loubette.

Kid David relève celui de Detaeye de Roubaix A.A.R.

Ecrire Leborgne, manager, 205, rue Desaudroin, Fresnes.

BASKET-BALL

DEMANDES DE MATCHES

Le Football Club des Sports Orchésiens désirerait conclure des matches pour ses équipes 1 A et 1 B avec bonnes équipes de basket de Division d'Honneur pour les mois de février, mars, avril.

Le F.B.C.S.O rappelle aux nombreuses sociétés affiliées à la L.N.A. qu'elles peuvent envoyer sans aucun ennui leurs demandes, cette dernière étant en instance d'affiliation. Pour tous renseignements Ecrire Wauquier Edmond, Secrétaire général du F.B.C.S.O 63 rue de Valenciennes à Orchies, Nord.

LA FORMATION DES EQUIPES « TERRIENNES »

Les matches de sélection qui ont été disputés, dimanche après-midi, au stade Amédée-Prouvost, en présence du Comité de sélection de basket, ont donné de sérieux motifs de satisfaction aux dirigeants du basket. Les jeunes gens convoqués ont joué avec toute la conviction désirable et ainsi, le Comité a pu faire un choix judicieux

Voici comment ont été formées les équipes A et B du district terrien, à l'issue de ces rencontres :

District terrien — Equipe A. — (Ar.) Hottille (S. C. Tourquennois), Courtral (A.C. Wattrelosi ; (av.) Duponchel (F.C. Roubaix) ; Delannoy (S.C. Tourquennois), Hersens (F.C. Roubaix).

Equipe B. — (Ar.) Simon (O.L.) Pieskens (F.C. Roubaix) (av.) Dehaese (O.L.) Wiegle (A.C. Wattrelos) ; Fontaine (O.L.).

Rappelons que les équipes A et B ci-dessus rencontreront, dimanche prochain 1er janvier, à 14 h. 30, au Stade Amédée Prouvost à Roubaix, les équipes A et B du district Artois.

RUGBY

LE 110e R. I. EST CHAMPION DU 1er C.A.

Hier, sur le terrain de l'Iris Club Lillois à Lambersart s'est disputée la finale du Championnat du 1er Corps d'Armée. Après une partie très dure, sous la neige, le 110e R.I. de Dunkerque est sorti vainqueur de la rencontre en battant par 3 buts à 0, le 509e R.C.C. de Valenciennes

L'arbitre M. Caille dirigea la partie à la satisfaction de tous. M. le capitaine Chotaeu assistait à ce match.

ATHLETISME

A LA LIGUE DU NORD D'ATHLETISME

Le Comité de la L.N.A. après avoir pris connaissance des diverses pièces du dossier de l'affaire Caloo Pierre, et des divers arguments présentés par les intéressés, a décidé, à titre d'avertissement d'infliger 1 mois de suspension avec sursis au joueur Caloo Pierre, qui a signé une licence pour un autre joueur.

Arnaudet Emile, de l'A.S.P.T.T. de Lille, 20 jours de suspension à dater du 11 décembre 1927, pour avoir participé à une épreuve interdite par la L.N.A.

Ilis Alexandre, du F.C. de Roubaix, 1 mois de suspension à dater du 9 décembre pour avoir participé à une épreuve non autorisée par la Ligue.

Le Comité de la L.N.A. informe les associations scolaires situées sur son territoire (département du Nord et du Pas-de-Calais) que les Championnats d'Académie et de cross-country, ont lieu le 12 janvier à Amiens, organisés par la Ligue de Picardie.

Des précisions leur seront envoyées par une circulaire spéciale.

Il les informe toutefois dès maintenant que pour participer à ces championnats scolaires, il faut être d'abord affilié à la Ligue du Nord d'Athlétisme (coût de l'affiliation : 10 fr.) et être possesseur de la licence scolaire d'athlétisme (coût de la licence : 1 fr.).

Pour s'affilier et recevoir des licences, s'adresser à M. Decouchy, 52, rue du Château, Tourcoing.

AU RÉVEIL DOULLENNAIS

Le « Réveil Doullennais » a ouvert la saison 1927-28 par la participation au Cross-country du 18 décembre à Amiens.

Les débuts sont « excellents », puisque le jeune Bignon, s'est classé 1er couvrant un parcours de 4 km. en 13 m. 4 secondes ; derrière lui, Legrand Jules s'est attribué la 2e place et un débutant s'est classé 7e.

Ces résultats se maintiendront grâce à la culture physique pratiqué deux fois par semaine et l'entraînement progressif qui n'est pas négligé.

Préparation Militaire. — Le tir et les exercices physiques pour la section des candidats au B.P.M.E. seront interrompus les dimanches 25 décembre et 1er janvier. Ils reprendront le dimanche 8 janvier. Pas d'absents à partir de cette date.

Les bienfaits de l'éducation physique

Cette gracieuse athlète montre la souplesse qu'on peut acquérir grâce à la gymnastique rythmique méthodiquement pratiquée

CYCLISME

QUI VEUT MATCHER SUR HOME-TRAINER

Lucien Demoor, demande des adversaires pour Masselle André, Philipe Rémi, Masselle Lucien, ... Joseph, pour le lundi 9 janvier. Les coureurs que la question intéresse, ... avant le 31 décembre, chez L. Demoor, 56, rue Nationale à Marcq.

LUTTE

LA SÉANCE DE L'A.C. WAZEMMES

Dimanche dernier, ont eu lieu au siège de l'Athlétique Club de Wazemmes, 111, rue Manuel, les cours de moniteurs, pour la région de Lille. La séance était placée sous la présidence de M. Masse, arbitre officiel de la Ligue du Nord de Lutte. L'instruction était confiée au champion bien connu Luc-César, professeur de l'Athlétique Club de Wazemmes et entraîneur-moniteur régional de la Ligue du Nord de Lutte. Luc César dans un style plaisant et efficace démontra tour à tour une série de belles prises tant en gréco qu'en libre, toutes ces prises sont d'une efficacité déconcertante et furent démontrées par le professeur d'un façon claire et compréhensible, même pour les profanes. C'est avec plaisir qu'on peut applaudir l'heureux choix fait par la Ligue du Nord de Lutte, en confiant ce poste difficile à Luc César qui s'acquitte de sa tâche avec brio et dévouement, nul doute que les lutteurs du Nord digne de ce nom mettront à profit cette belle initiative qui end au beau développement de la Lutte dans notre région et amènera nos athlètes à acquérir une bonne classe qui leur permettra de rencontrer avec confiance les meilleurs adversaires de France et ensuite du Monde, les éléments que nous possédons, nous autorise dans cette affirmation. Comme toujours les absents eurent tort, les clubs suivants étaient représentés : A.C. Wazemmes, C.A. Hellemmois, C.A. de Sequedin et le Club J.G.D. de Lesquin. Les lutteurs Ponchan de Sequedin et Viseur d'Hellemmes furent les élèves particulièrement brillant pour ce cours et donnèrent complète satisfaction au moniteur qui les complimenta de leurs bonnes aptitudes à s'assimiler les prises les plus difficiles.

Pour vos cadeaux de Fin d'Année

FÉLIX POTIN

a préparé à votre intention

ses fameuses boites "GRAND CONFISEUR"

ses marrons glacés exquis

ses corbeilles de fruits confits

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS (Bourse du Commerce), 27. — **Sucres.** — Courant 228, 229, 229.50 ; prochain 228.50, 229 ; 3 de janvier 230, 230.50 ; 3 de février 232.50 ; 3 de mars 234.50. Tendance calme.

LA VILLETTE, 27. — **Marché aux veaux.** — Invendus de la veille 25, amenés 32 ; invendus ce jour 45. — 1re qualité 13.50 ; 2e, 11.60 ; 3e, 9. Tendance calme. — Arrivages par départements : Indre-et-Loire 18, Seine-et-Marne 13, Marne 1.

LE HAVRE, 27. — Cafés. — Clôture. — Décembre 498.75, janvier 502, février 500, mars 484.75 avril 475.75, mai 469.75, juin 467.50, juillet 462, août 458.25, septembre 453, octobre incoté, novembre incoté.

MARCHES DE LA RÉGION

Beurre. — Hazebrouck 20 à 22 le kilo ; Bergues 21 à 24 ; Armentières 21 à 22 ; Gravelines 23 à 24 ; Auchy-lez-Hesdin 21 à 22 ; St-Omer 18 à 20 ; Boulogne-sur-Mer 21 à 22.

Œufs. — Hazebrouck 26 à 30 les 26 ; Bergues 120 à 124 le cent ; Armentières 1.25 et 1.30 pièce ; Gravelines 29 à 31 les 26 ; Auchy-lez-Hesdin 26 ; St-Omer 27 à 28 ; Boulogne-sur-Mer 32.

Pommes de terre. — Hazebrouck 0.60 le kilo ; Bergues 46 à 48 les cent kilos ; Armentières 0.70 le kilo ; Gravelines 0.50 à 0.60 ; Auchy-lez-Hesdin 6 le décalitre ; Saint-Omer 48 à 52 les cent kilos ; Boulogne-sur-Mer 0.60 à 0.80 le kilo.

Volailles. — Poulets : Hazebrouck 9 à 18 pièce ; Bergues 35 à 50 la couple ; Gravelines 30 à 45 ; Auchy-lez-Hesdin 15 à 25 pièce ; Saint-Omer 30 à 49 la couple ; Boulogne-sur-Mer 18 à 25 pièce.

BERGUES, 26. — **Marché aux bestiaux** ... 4.30, 4.45 et 4.60 le kilo ; vaches 3.50, 3.60 et 3.75.

127 porcs 7.35, 7.50 et 7.60 ... 5.75 et 5.85.

VALENCIENNES, 26. — **Marché aux bestiaux.** — Bétail amené 494. — Bœufs 1re qualité 8 fr. ; 2e, 7 fr. ; 3e, 6 fr. ; génisses 1re qualité 8.30 ; 2e, 7.30 ; 3e, 6 fr. ; taureaux 1re qualité 7.50 ; 2e, 6.30 ; 3e 5.50. (Au kilo de viande nette, déduction du 5e quartier). Les arrivages sont en décroissance. Beaucoup de bœufs de remise (c'est-à-dire ceux dont l'engraissement s'est terminé à l'étable) complètent le dernier stock des bœufs de prairie.

La demande était moins active en boucherie, les cours se sont maintenus. Il faut cependant admettre que les cours hausseront selon la tradition. Nous devrons enregistrer cette hausse et elle atteindra son plus haut point dans cinq ou six semaines fatalement.

SAINT-OMER, 24. — **Marché aux bestiaux.** — Veaux gras 6, 6.50, 7 fr. le kilo ; veaux maigres 100 à 110 fr. pièce ; vaches 4 à 4.50 le kilo ; moutons 6.50 ; porcs 7.40, 7.50, 7.80.

Apprenez sur place ou par correspondance la

STÉNO-DACTYLO

aux Établts Succrs de LILLE JAMET-BUFFEREAU

5 et 7, Rue du Plat. — PROGRAMME GRATUIT

MARCHE REGLEMENTE

COURS COMMERCIAUX DE LA BOURSE DE LILLE

Avoine blanche ou jaune, 47 k. poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets, comptant sans esc.

Première cote. — Décembre 111+0.50 A, janvier 111 A, janvier-février 111 A, 4 premiers 115.10 A, mars-avril 112 A.

Dernière cote. — Décembre 111+1 A, janvier 111.50 A, janvier-février 111.50 A, 113 V, 4 premiers 111.50 A, 113 V, mars-avril 112.50 A.

Clôture. — Décembre 112.50, janvier 112, janvier-février 112, 4 premiers 112, mars-avril 113.

Blé 76 k. poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 154+1 N, janvier 155 A, janvier-février 155 A, 4 premiers 156.50 A, mars-avril 156 A.

Dernière cote. — Décembre 154+1 N, janvier 155.50 A, janvier-février 156 A, 4 premiers 156.25 A, mars-avril 156.75 A.

Clôture. — Décembre 155, janvier 156, janvier-février 156.50, 4 premiers 156.50, mars-avril 157.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque acquitté. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 115 A, janvier 115.25 A, janvier-février 115.50 A, 119.50 V, 4 premiers 116.50 V 4 de mai 106 A, 6 de juillet 106 V.

Dernière cote. — Décembre 115 N, janvier 116 V, février 116.25 V, 4 premiers 116.75 A, 116.50 V, 4 de mai 106 A, 6 de juillet 106 V.

Clôture. — Décembre 115, janvier 115.50, janvier-février 116, 4 premiers 116, 4 de mai 106.50, 6 de juillet 105.50.

Orge Algérie-Tunisie magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 118 A, 117.50 V, janvier 116.75 A, janvier-février 116.75 A, 4 premiers 117.25 A, mars-avril 117.50 A.

Dernière cote. — Décembre 116.50 F, janvier 116.75 A, janvier-février 116.75 A, 4 premiers 11 7A, mars-avril 11?.? A

Clôture. — Décembre 11?.50, janvier 117, janvier-février 117, 4 premiers 117.50, mars-avril 118.

Nitrate de soude 95 % délivré Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte

Première cote. — Décembre 130.50 N, janvier 131 A, 132.75 V, 4 premiers 133.50 V, février-mars 132 A 133.50 V, 3 de février 132 A, mars-avril 132 A, mai-juin 133 N.

Dernière cote. — Décembre 130 A, janvier 131 A, 132.25 V, 4 premiers 132 A, 133.50 V, février-mars 133.50 V, 3 de février 132 A, mars-avril 132 A, mai-juin 133 N.

Clôture. — Décembre 130.50, janvier 131.50, 4 premiers 133, février-mars 133, 3 de février 132.50, mars-avril 132.50, mai-juin 133.

Nulle de lin départ Nord, Pas-de-Calais, G.-R. Les 100 k. nets fûts prêtés, comptant sans escompte

Première cote. — Décembre 371.25 A, 376.25 V, janvier 372.50, V 4 premiers 362.50 A, 370 V, 4 de mars 365 N, 4 de mai 360 A.

Dernière cote. — Décembre 370 A, 375 V, janvier 372.50 V, 4 premiers 370 V, 4 de mars 367.50 V 4 de mai 360 A, 367.50 V.

Clôture. — Décembre 372.50, janvier 370, 4 premiers 367.50, 4 de mars 365, 4 de mai 365.

Tourteaux de lin départ Nord, Pas-de-Calais Seine-Inf. G.-R. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 133.50 N, janvier 135 V, janvier-février 135.50 V, 4 premiers 130 A, 131.50 V, 4 de mars 122.50 A, 4 de mai 119 A, 121 V.

Dernière cote. — Décembre 133.25 A, 134.75+75 V, janvier 135 V, janvier-février 133.50 A, 135 V, 4 premiers 130 A, 131.50 V, 4 de mars 123 A, 125 V, 4 de mai 119.25 A, 120.75 V.

Clôture. — Décembre 134.50, janvier 134.50, janvier-février 134.50, 4 premiers 131, 4 de mars 124, 4 de mai 120.

anti-ÉPILEPTIQUE de Liège

Combat toutes les Affections nerveuses.

C'est dans les cas les plus graves qu'il trouve ses plus éclatants succès.

Renstts : Labor. FANTAU, 48, Rue Claude-Lorrain, Lille.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BETHUNE

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE

Houille. — Bruay-Dunkerque, ville ou bassins, 9, 280 t. ; Beuvry-Calais, 9, 280 t. ; Marles-Rosendael, 8.25, 280 t. ; Bruay-Marcq, 8, 280 t. ; Bruay-Grand Millebrugghe, 16, 27 t. ; Marles-Suycker (Colme), 15.50, 100 t. ; Violaines-Dunkerque, canal de Bergues, 11, 200 t. ; Marls-Lille, 7, 280 t. ; Bruay-Meurchin, 5, 280 t. ; Bruay-Gargenville 38, 280 t. ; Beuvry-Tournai vicinal, 10.50, 280 t. ; Bruay-Conflans Paris environs ou Montereau 38, 32 et 36, 270 t. ; Bruay-Nanterre, Sablière, 38.50, 280 t. ; Noyelles-Godault-Anzin, 6, 280 t. ; Bruay-Beaumont-sur-Oise, 30, 280 t.

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés du 23 au 28 décembre

Gayant-Beautor, 14.75 ; Gayant-Pecquencourt, 4.75 ; Violaines-Oestres, 14.25 ; Escarpelle-Selzaete 14.25 ; Vendin-Clichy, 29.65 ; Vendin-Paris environs, 31 ; Bruay-Gayant, 5.50 ; Ostricourt-Paris environs, 30.75 ; Eleu-Roubaix, 9 ; Eleu-Eurville, 32.50 ; Eleu-Calais quais divers, 10.25 ; Escarpelle-Alost deux quais 16 ; Gayant-Paris environs, 30.50 ; Harnes-Anzin, 6.75.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 27. — Clôture. — Décembre 644, janvier 634, février 642, mars 644, avril 644, mai 647, juin 647, juillet 646, août 642, septembre 638, octobre 632, novembre 629. Tendance soutenue. Ventes 2950 balles.

NEW-YORK, 27. — 3e Avis : Mars 1900, mai 1878, juillet 1865, octobre 1805.

NEW-ORLEANS, 27. — 3e Avis : Mars 1903, mai 1967, juillet incoté, octobre 1893.

Bourse de Lille du 27 Décembre 1927

CHARBONNAGES	C. P	C. d.J.
Albi	620	620
• Part.	624	624
Aniche	1634	1620
Anzin	1434	1425
Béthune	6000	5950
• 10e	598	588
Blanzy	937	926
Bruay	3850	3845
• Ue	387	388
Carvin	1501	1186
Charbon. Boul.	170	152
Carence	525	520
Courrières	968	959
Crespin	300	295
Dourges	1695	1670
Escarpelle	2890	2800
Frankenholz	490	475
Gouy Servins	165	..
Lens	526	526
Liévin	420	419
• c de 30 act	12590	12160
Ligny	689	690
Marles 70 %	682	670
Nord d'Alais	426	425
Ostricourt	1521	1510
Thivencelles	400	400
Vendin	195	194
Vicoigne	738	737
Vimy	324	313

MÉTALLURGIE	C. P	C. d.J.
Blanc-Misseron	113	114
Aciéries France	209	211
Aciéries Longwy	1120	1125
Aciéries Nord	279	279
Sambre et Meuse	1050	..
Etablss Arbel	320	305
Ch de France	195	193

	C. P	C. d.J.
At C. Nd Fr	460	467
Biache-St-Vaast	720	710
Constr Méc	481	450
Delattre Frouart	665	665
Denain Anzin	1710	1750
Escaut Capital	815	803
Fives-Lille	1490	1475
Nord et Est	450	451
Mat Fr Belge	921	920
Jeumont	470	470
• Part.	1625	1585
Louv et Recq	2000	1945
Cie Ind M T.	120	
St-Amand F L.	2325	..
Lam et Samb.	481	502
Senelle Maub.	1475	1469
Wauquier	275	274 50

PÉTROLES	C. P	C. d.J.
Bustenari (a)	71	72
• Part.	176	....
Dabrowa Cap.	441	436
• Jce.	200	201
• Part.	541	548
Estera (a)	43	43
• Part.	47	..
Fin Pétroles	973	975
Fr Polonaise	315	317
• Part.	1075	1075
Grabownika	137 50	135 50
• Part.	790	805
Ind Pologne	186	185
• Part.	123	122 50
Lille-Bonn ord	654	654
• • prior	1105	1070
Milano	69	69
• Part.	30	29

TYROLES	C. P	C. d.J.
Monte-Carlo	131 50	134
• Part.	37	37
Omn Pét Nord	....	...
• Part	..	...
Omnium N.-E.	196	196
• Part.	.	...
Pechelbronn	570	572
Pétr Premier.	582	581
Polona (a)	18	18
• Part.	10	-
Polok	.	...
Raff Pét Nord	405	406
Silva-Piana	139	134
• Part	1830	1830
Wankowa	..	...
• Part	...	...
Zagora (a)	31 25	30
• Part	24 50	..

VAL. DIVERSES	C. P	C. d.J.
Bethunoise	445	474
El et G du Nd	592	607
Energ El N Fr	731	727
S. E. Billy-Mont.	300	315
id. part	1700	1700
Etabl Agache	905	900
Comptr Linier	956	958
Cot St-Quentin	425	423
Fil Filet de Fr	435	444
Filatres du Nord	832	832
Tiberghien	530	505
• Part	1525	1600
Cimts Boulonn	658	..
et C H d N	463	463
Saint-Gobain.	5280	5225
Kuhlmann ex-c	870	858
Glaces An anc	2150	2175
Gl verres sp.	5005	5173
Crédit du Nord	930	933

Rentes. — Bons du Trésor 1923, 515 ; septembre 1923, 521 ; 1924, 630 ; 1926, 552 ; 1927 7 %, 551 ; 1927 6 %, 480.

Obligations. — Département du Nord 1921, 488 ; 1923, 481 ; 1926 (janvier-juillet), 524 ; 1926 (mars-septembre), 529 ; 1927 (mars-septembre), 512 ; 1927 (avril-octobre), 510 ; Département du Pas-de-Calais 1927, 517 ; La Bassée 1921, 476 ; Crédit National 1919 484 ; 1920, 468 ; 1921, 506 ; 1922 (février-août), 511 ; 1922 (janvier-juillet), 516 ; 1923 (février-août), 496 ; 1923 (avril-octobre), 495 ; 1924, 493 ; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 481 ; Electrique du Nord-Ouest, 494.50 ; Energie Electrique du Nord de la France 6 %, 485 ; 6.50 %, 500 ; Aciéries de Blanc-Misseron 423 ; Arbel 1923, 435 ; Biache-Saint-Vaast 1926-27 439 ; Escaut et Meuse 1907, 441 ; 1921, 482.50 ; Fabrique de fer de Maubeuge 1920, 439.50 ; Fives-Lille, 410 ; Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908, 390 ; Senelle-Maubeuge 5e série, 495 ; 6e série, 515 ; Wauquier et Cie, 391 ; Comptoir de l'industrie Linière, 474 ; Cotonnière de Saint-Quentin, 444 ; Gratry 6 %, 485 ; 6.50 %, 475 ; Filatures et Filteries de France 6.50 %, 486 ; 7 %, 475.50 ; Filets de pêche 460 ; Lainière de Roubaix 6 %, 474 ; Le Blan et Cie 481 ; Linière de La Madeleine, 450 ; Nicolle, 474 ; Société anonyme de peignage, 472 ; Voituriez 465 ; Baignol et Farjon 6 %, 458 ; 7.50 % ... ; Ciments et Chaux hydrauliques du Nord, 486 ; Eglises dévastées, 475 ; Immobilière ... 6 1/2 %, 494 ; 7 %, 491 ; Kuhlmann, 495 ; Produits céramiques de Maubeuge, 459 ; Touquet-Paris-Plage 49 ? ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, 472 ; 1922, 480 ; 1927, 490 ; Aniche 1903, 350 ; 1906, 356 ; Anzin bon 1925, 520 ; Béthune 1912, 409 ; Charbonnages du Boulonnais 1923, 448.50 ; Clarence 1903, 470 ; Courrières 1910, 380 ; 1925, 501 ; Drocourt 1905 et 1911, 330 ; Escarpelle bon 1925, 499 ; Lens 1922, 491 ; 1923, 488 ; Liévin 1926, 519 ; Marles 1906 et 1909, 354 ; Ostricourt 1897, 326 ; 1905, 377.

Bourse de Paris du 27 Décembre

Rentes Françaises	C. d.J.	Rentes Françaises	C. d.J.
3 % perpétuel	60 60	Bons 7 % 1926.	543
3 % amortissa.	71 10	— 7 % 1927.	550
3 1/2 % amorti	87 85	Cr. N. 5 % 1919	483
5 % 1915-16	80 60	— 5 % 1920	475
4 % 1917	66 20	— 6 % 1921	508
4 % 1918	66 10	— fév 1922	510
5 % 1920	96 45	— juill 1922	520
6 % 1920	93 70	— janv 1923	505
6 % 1925	101 15	— juin 1923	495
6 % 1927	100 60	— janv 1924	497
B.T. 6 % 1923 fév	517		
— 6 % 1923 sep	525	Société Marseil	775
— 5 % 1924	530	de Crédit, a. lib	

Après un début très ferme, la séance a été assez agitée et le mouvement de hausse des valeurs françaises a marqué un temps d'arrêt. Des dégagements spéculatifs ont pesé en effet indistinctement sur les ... qui avaient tenu la vedette dans les dernières séances et ce changement d'orientation a été particulièrement sensible sur les banques, les chemins de fer et les produits chimiques. Le groupe ... a été extrêmement actif ; là aussi cependant on a constaté un fléchissement des tendances ... cours on ne peut plus fermes. Les valeurs internationales sont calmes et soutenues ; la réserve de Londres ne prédispose guère d'ailleurs à une reprise d'activité sur ces titres.

Au Parquet, nos Rentes conservent leur avance précédente et sont très fermes et très actives. On note quelques dégagements en 5 % 120 à 93.45 contre 97.25. Par contre, le 6 % progresse de 91.00 à 93.70. Fermeté du 6 % 1927 à 100.60. Les Banques sont réalisées : Banque de France 15.890 (—170), Union Parisienne 1355 (—30), Crédit Foncier 2905 (—35), Comptoir d'Escompte 1485 (—29), etc. Les Chemins de fer sont eux-mêmes beaucoup plus calmes ainsi que les valeurs d'électricité et des produits chimiques : le Nord revient à 1890 (—30), le Lyon à 1208 (—16), la Distribution ... à ..., Thomson à 597 (—8), Kuhlmann à 861 (—9), Gafsa à 1115 (—6), etc. Les Charbonnages restent soutenus ; Courrières 960. Les valeurs de sucre sont fermes. On note l'avance de la Say à 1817 (+36).

Parmi les valeurs à change, le Suez d'abord en bonne tendance termine à 16.300 (—60). Forte réaction du Rio à 5415 (—60). Sucreries d'Egypte 1208 (—11). Wagons-Lits 1229 (—11), Caoutchoucs de l'Indo-Chine 2010 (—20) etc. On note la bonne tenue de Petrolina à 994 (+6). Les Fonds Russes et Serbes sont inchangés. Les Ottomans sont un peu plus hésitants ; le 5 % 1914 à 95.35 contre 96.

En Coulisse les Sud-africaines évoluent avec de très faibles différences à hauteur de leurs cours précédents : la De Beers est faible à 1644 (—6), la Rand Mines est un peu mieux à 497 (+3), Transwaal calme à 280.50 (—2.50). Les Pétroles sont bien tenus notamment la Royal Dutch qui progresse à 37.450 contre 37.000. Les Caoutchoucs d'abord fermes finissent un peu plus calmes en raison de l'ambiance : Terres Rouges 1121 (—24), Padang 1358 (—12), etc. Par ailleurs on constate un nouveau recul des Bons Mexicains à 1035 (—14). Quelques tassements sur Liévin à 415 et sur Hotchkiss à 1755 (—45). La Huanchaca faiblit à 679 (—96).

LE CHANGE

PARIS, 27. — Clôture. — Londres 124.0250 ; New York 25.3050 ; Allemagne 607.25 ; Belgique 355.50 ; Danemark 680 ; Espagne 424.50 ; Hollande 1027.35 ; Italie 134.20 ; Norvège 15.65 ; Prague 44.90 ; Suède 686.75 ; Suisse 491.25 ; Vienne 338. Autres pays incotés.

Imprimerie du Réveil du Nord 186 bis, Rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST.

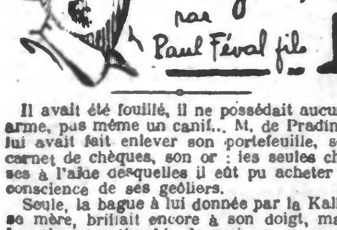

Il avait été fouillé, il ne possédait aucune arme, pas même un canif... M. de Pradines lui avait fait enlever son portefeuille, son carnet de chèques, son or : les seules choses à l'aide desquelles il eût pu acheter la conscience de ses geôliers.

Seule, la bague à lui donnée par la Kalid, sa mère, brillait encore à son doigt, mais la valeur inestimable de ce joyau ne pourrait servir à éveiller la convoitise des rustres bretons qui ne voudraient ou ne sauraient pas en connaître le prix.

Fatalité !... Etait-il écrit qu'aucun secours ne viendrait à l'élu des imans ?

— Allah Kébir ! pensa-t-il. Dieu est grand !

Le couloir par lequel il fallait passer pour pénétrer dans le caveau d'attente ou pour en sortir était occupé comme militairement par Pelo Rouan et les deux policiers. Biboulet était même venu se joindre à eux. On eût dit quelque corps de garde bien tenu, où il était permis de fumer et de causer, mais non de boire ni de chanter.

— C'est un richard et un gars à faire tourner la tête aux filles, disait le nain poursuivant une conversation dont le prisonnier faisait les frais ; moi, je n'ai pas un sou vaillant, et si les filles me regardent, c'est pour se moquer de ma grosse tête ou de ma taille exiguë ; n'empêche que je ferais un mauvais marché à vouloir changer ma peau contre la sienne.

— Sapergouenne ! amplifia Pelo, maintenant qu'il n'est plus à redouter pour la d'moiselle et pour maître René, v'là que j' suis disposé à le plaindre.

— Pourquoi ?

— Parce que faut avoir un grain, vrai de vrai, et être un tantinet *adioti*, à c' que j' pense, pour *se corder* d'avec un chenapan comme le Cloarec et s'enfripouiller jusqu'au couperet, quand y pouvait si bellement jouir et r'jouir d' son existence !...

— Croyez-vous donc qu'il sera guillotiné, patron ?

— Si c'était toi z'ou moi, mon p'tit rabougri, ça n' f'rait pas un pli !... Mais lui, dame, afin d' pas mentir, j'attendrai qu' ça soit fait pour le l' dire !

Les policiers approuvèrent d'un branlement de tête vers la porte qui fermait le couloir du côté du champ de repos.

Cette porte venait de s'ouvrir doucement. Une forme humaine, enveloppée de blanc, glissait sans bruit vers la lumière.

Pelo Rouan, conscient de son devoir, se porta au-devant de l'intrus. Mais son cœur se serra et il fut pris d'une grande pitié en reconnaissant la Marocaine, dont le regard hautain était devenu terne et dont le visage sombre portait les marques d'une telle souffrance morale qu'en moins de deux heures des rides profondes avaient pu s'y creuser.

— Kaïra, dit le gars en l'arrêtant par le bras — et sa main frémit à sentir cette chair glacée — votre place n'est pas ici, pauvre femme. Si vous ne voulez pas rester à Kervoûtre, allez r'trouver la demoiselle, elle vous r'cevra : c'est un cœur d'or !

— Celle-ci n'est pas dans la peine, répondit la Berbère d'une voix creuse, et les consolations d'une mère vont à celui de ses enfants qui souffre !...

Lorsque Mignon pleurait, je me suis efforcée de sécher ses larmes... afin de l'arracher à une fin prématurée, trahissant pour la première fois de ma vie, j'ai été vous chercher, vous les ennemis de Kalid... Vous ne pouvez le nier : mon intervention fut propice à Mignon et fatale à mon Sidi !... A cette heure qu'il est tombé, mon devoir m'appelle près de lui : je veux le voir !

— Le voir ! Y pensez-vous, malheureuse ? Il est au secret et ma consigne est de ne laisser pénétrer qui que ce soit auprès de lui.

Kaïra eut un amer sourire.

— La reconnaissance est une vertu féminine dit-elle, et l'oubli un défaut mâle !... Que serait-il advenu de Mignon si j'avais été fidèle à la parole donnée, moi ?

Souvenez-vous de votre mère, ajouta-t-elle suppliante ; pensez que celui que vous appelez maître René serait mort en balphemant son Dieu si mon Sidi s'était enfui, ne lui laissant de sa fiancée qu'un corps souillé ou qu'un corps froid !

Pelo Rouan fut profondément touché par ce syllogisme troublant. Il ne pouvait en contester la valeur et se reprochait déjà de n'avoir pas le moyen de payer le dévouement de la femme de couleur en satisfaisant à son peu redoutable et si naturel désir.

— Sapeurguenne ! murmura-t-il en tirant une mèche de ses cheveux, v'là qu'est guignant : je n' suis pas seul !

— Vos compagnons vous croiront si vous leur dites que je suis chargée d'un message pour l'Emir.

— Non dà ! décida le gars : s' déconsigner, ça s' peut, mais mentir qu'est un péché, ce serait trop, pour une fois !... Quoique ça, j' veux pas qu'y soit dit que Pelo Rouan a r'culé d'vant une dette... V'nez d'avec moi... J' vas vous faire passer !

Un éclair de joie féroce traversa durant une seconde la prunelle éteinte de la Berbère. Le bon gars lui tournait déjà le dos ; il ne put remarquer ce changement, qui l'eût fait réfléchir.

En apprenant la décision prise par Pelo, les policiers et Biboulet cherchèrent à le faire revenir sur ce mouvement de dangereux sentimentalisme.

Le gars tint bon...

Il avait été désigné comme chef de poste et déclaré responsable. On dut s'incliner, non sans prendre toutes les précautions usitées en pareil cas.

Kaïra fut fouillée consciencieusement par les policiers qui, par métier, connaissaient des cachettes dont d'autres n'eussent pu soupçonner l'existence.

Sans protester, sans se formaliser, Kaïra se prêta à cette gênante formalité. Sa chevelure elle-même fut sondée, ses babouches visitées. On ne trouva rien de suspect, rien qui pût servir au prisonnier, le cas échéant, pour attenter à ses jours.

Elle portait le costume des femmes de son pays et ce costume ne comporte ni corset ni épingles, ni cordons, accessoires généralement inoffensifs, mais que le désespoir peut transformer en armes destructives.

— Vous voyez bien que cette malheureuse est sans mauvaises intentions, dit Pelo. Elle est pâle, Oïmé ! pâle sous sa couleur de pain d'épice. Ça fait mal à voir.

Il ouvrit la porte du caveau d'attente, mit une lanterne dans la main de Kaïra et la poussa vers l'intérieur en lui soufflant tout bas :

— Pas plus qu'un quart d'heure, hein ! Le jour va bientôt poindre et je n' s'rais pas frais si maître René venait à savoir !

Dès que la porte eût rejoint les rainures, la Marocaine posa sa lanterne à terre et se prosterna devant la table de pierre sur laquelle était couché Abd-el-Kalid ; elle se prosterna dans la pose d'une esclave fautive et ses larmes se prirent à couler, abondantes.

L'Emir n'avait pas fait un mouvement ; il la regardait sans colère, mais avec une sorte d'amertume et comme on doit regarder le chien fidèle qui vient, dans une inconsciente attaque de rage, de vous communiquer son terrible virus.

— Kaïra, dit-il enfin en adoptant la langue berbère, je ne puis supporter la vue de vos larmes parce que j'en connais le motif et que la culpabilité dans votre cas, comporte des circonstances atténuantes... Il est certaines trahisons que le monde ne saurait pardonner.

La vôtre pouvait-elle ne pas se produire, puisque vous aviez à opter entre vos deux enfants, dont l'un opprimait l'autre ?...

« Je ne vous en voudrais donc pas si votre choix ne réduisait un fils aîné de l'Islam à périr d'une mort infamante !...

Chose bizarre, tandis qu'il parlait, les yeux de la Marocaine s'étaient progressivement séchés et c'est avec une sorte d'extatique bonheur qu'elle fixait la main de son maître, cette main à un doigt de laquelle brillait le gros diamant de la Kalid.

— Non ! non ! cela ne sera pas ! s'écria-t-elle en cet instant avec une énergie qui fit sursauter le jeune Arabe.

— Pour nous autres, dit-il, la mort est une délivrance !... N'avez-vous pas été fouillée ?... M'apportez-vous le moyen de tromper l'espoir de mes juges ? de devancer le verdict ?

— Je ne vous apporte rien !... J'ai été fouillée...

— Comme moi ! dit l'Emir, en retombant découragé.

— Mieux que vous, Sidi, car ils vous ont laissé, sans le savoir, le viatique du maître de l'heure, la bague de la Kalid, votre mère.

— Ma bague ! exclama l'Arabe, intrigué.

— Regardez sous le chaton : dans un petit trou foré au culot de la pierre, derrière une capsule protectrice, se trouve une pointe d'aiguille impalpable et grisâtre.

— Le curare ! s'écria Abd-el-Kalid, qui avait fait tourner le chaton de sa bague et découvrait toutes ses particularités cachées à mesure que parlait Kaïra.

— Le curare ! répéta celle-ci.

Cette poussière grise fixée à la pointe de l'aiguille, comme par un vernis, était en effet du curare, ce poison dont la violence est telle et les effets si singuliers qu'une simple piqûre suffit pour entraîner la mort foudroyante.

Le jeune Arabe s'était redressé, transfiguré ; son front rayonnait : dans son regard, un instant voilé, brillait à nouveau l'éclair de sa fierté reconquise et sa voix elle-même sembla avoir retrouvé les notes chantantes de ses heures heureuses, lorsqu'il reprit :

(A suivre)